

Accident nucléaire :

A quelles DOSES serons-nous exposé.e.s ?

EURATOM :

C'est le traité signé en 1957 par les 6 pays alors membres de l'Union Européenne, chargé à la fois de promouvoir une industrie nucléaire puissante, et de définir les normes de protection des populations contre les dangers de la radioactivité. Rien d'étonnant si ces normes sont dangereusement laxistes...

EURATOM constitue également un obstacle majeur au développement des énergies renouvelables : en drainant un volume considérable d'aides financières, son existence restreint les investissements nécessaires aux solutions d'avenir que les citoyens européens plébiscitent au profit des générations futures.

Il est donc indispensable et urgent d'engager la résiliation du traité EURATOM.

La **CRIIRAD** est le laboratoire indépendant créé en 1986 au lendemain de la catastrophe de Tchernobyl pour dénoncer les mensonges des autorités françaises sur la contamination radioactive subie par la France et les Français.

Elle fait aujourd'hui campagne pour l'abolition pure et simple du traité EURATOM (qui est d'ailleurs de plus en plus contesté, y compris par certains États européens : Autriche, Allemagne, Luxembourg...) : <http://www.criirad.org/>

L'**association RECH** (Réaction En Chaîne Humaine) a pour but de fédérer les individus, les associations, qui veulent l'arrêt du nucléaire et la transition énergétique : <http://chainehumaine.fr/>

**Pour comprendre les enjeux et les risques qui nous menacent,
et pour soutenir la CRIIRAD,
ne manquez pas la CONFERENCE-DEBAT organisée
A RENNES LE JEUDI 7 FEVRIER A LA MCE.**

Pétition en ligne : <http://abrogationeuratom.wesign.it/fr>